

## Les bons conseils pour rouler l'hiver

### Avant de prendre la route

- ➔ Équipez votre véhicule en pneus hiver. Grâce à une gomme et des sculptures spéciales, ce pneu offre une meilleure adhérence, une meilleure motricité et une distance de freinage plus courte que le pneu été sur route glissante, mouillée, verglacée ou enneigée. Entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 31 mars, il est obligatoire d'équiper son véhicule en pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige, dans certaines communes des massifs montagneux.
- ➔ Vérifiez le bon état de votre véhicule : batterie, niveau du liquide du lave-glace spécial hiver, propreté des surfaces vitrées et des feux...
- ➔ Consultez les prévisions météorologiques.
- ➔ Informez-vous des conditions de circulation, actualisées en temps réel sur [www.itinisere.fr](http://www.itinisere.fr) ou appelez le 0 820 08 38 38 (service 0,12€/min + prix d'un appel) du lundi au samedi de 7 h à 19 h.



♣ Panneau entrée de zone d'obligation d'équipements



♣ Panneau sortie de zone d'obligation d'équipements

